



# MATIÈRES SORTANTES

Environ 100 000 TB de compost évacués

- Les surfaces épandues correspondantes sont de l'ordre de 7 000 ha (base 15T/ha).
- 70% des composts sont normés NFU 44-095. Le pourcentage restant comprend les composts NFU 44-051 et les composts « déchets ».
- 90% du compost reste en Lorraine. La Haute Marne, le Haut-Rhin, la Côte d'Or ont reçu des composts lorrains.



**Les plate-formes de compostage** échangent des déchets verts ou des refus de criblage entre elles, environ 10 000 TB. Globalement, ces échanges restent dans le département d'origine.

**Enquête exhaustive :** pratiquement tous les sites ayant répondu à l'enquête.

**Nous remercions les centres de compostage pour leur participation.**

alliercom • 09 80 65 90 55 Crédits photos : Marc Allain, 0154 - Suzet - CRA ACAL



# BILAN 2014

# Matières entrantes et sortantes des plate-formes de compostage de Lorraine

Synthèse issue du volontariat des centres de compostage à fournir les informations.



**CONTACTS :** Chambre Régionale d'Agriculture ACAL  
Antenne de Laxou  
Alice Six et Aurore Raveneau  
Bâtiment I – 9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tel : 03 83 96 80 60

## MATIÈRES ENTRANTES

**380 000 tonnes**  
pour une trentaine de sites

### Boues d'épuration : 165.000 TB compostées

dont 120 000 TB de boues urbaines,  
pour une centaine de producteurs

et 45 000 TB de boues industrielles,  
pour une trentaine de producteurs



*Boues de papeterie*

A noter, le ratio boue compostée / boue épandue sur plan d'épandage est de 45/55.

### Déchets verts : 155 000 TB



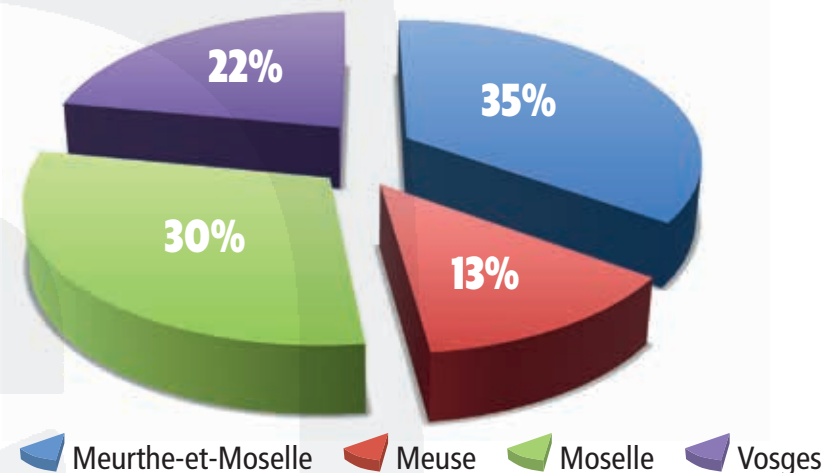
### Autres déchets : 20 000 TB

Matière de vidange, cendres de chaufferie  
biomasse, effluents d'élevage, déchets  
agro-alimentaires. Provenance Mosellane  
majoritairement.

### FFOM : 35 000 TB

**Depuis 2003,**  
**+ de 120 000 TB**  
**de déchets traités**

### La Meurthe-et-Moselle, 1<sup>er</sup> traiteur de déchet :



## Augmentation des « apros » hors Lorraine

- 25% des déchets traités ne sont pas lorrains (15% en 2009).
- 50% des boues urbaines ne sont pas lorraines : origine Alsace, Belfort, Etranger (Allemagne et Luxembourg pour 20 000 TB). Une vingtaine de producteurs est concernée.
- 10% des boues industrielles ne sont pas lorraines : Alsace et Doubs majoritairement. Une dizaine de producteurs est concernée.
- 10% des déchets verts ne sont pas lorrains. L'approvisionnement en déchet vert hors de Lorraine était quasiment nul en 2009. L'Île de France a cédé environ 2 000 T de déchets verts.